

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
33, RUE DES VIGNOLES – 75020 PARIS
MAIL : CONTACT@CNT-F.ORG – WWW.CNT-F.ORG



Communiqué confédéral

Le 20/04/2020

NON À LA RÉPRESSION AU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le ministère du Travail vient de franchir un nouveau cap dans ses pressions et sa volonté de museler l'inspection du travail depuis le début de la pandémie de Covid-19.



Le ministère est passé des pressions à la répression avec la suspension de l'inspecteur du travail, et compagnon de lutte, Anthony Smith. Sa faute ? Avoir osé engager une procédure de référé à l'encontre d'une entreprise pour faire respecter des conditions sanitaires satisfaisante pour la santé et la sécurité des travailleurs face à l'épidémie de Covid-19.

En cette époque de rhétorique guerrière la ministre du Travail, Penicaud, a déclaré la guerre... à l'Inspection du travail et à l'ensemble du monde du travail.

NOUS APPORTONS NOTRE PLEIN ET ENTIER SOUTIEN A ANTHONY SMITH ET A L'ENSEMBLE DES CAMARADES, AGENTS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL, ET PARTICIPERONS A TOUTES LES ACTIONS NECESSAIRES A VENIR EN CE SENS.

Les agents de l'Inspection du travail continuent tant bien que mal à essayer de faire leur travail dans cette période malgré les pressions et menaces constantes de leurs hiérarchies. Ce dernier coup s'inscrit en effet dans une longue liste de pressions, intimidations, ordres illégaux qui foulent au pied la convention internationale n°81 de l'Organisation internationale du travail garantissant les droits et missions des agent-es de l'Inspection du travail, notamment leur indépendance.

Non délivrance d'équipements de protection, demandes de ne pas faire de contrôle inopiné sur site, censure des boîtes mails professionnelles, demandes d'un aval de la hiérarchie pour les actes des agent-es, interventions limitées aux seules actions déterminées par la Direction générale du travail, remplacement des principes généraux de prévention édictés par le Code du travail par des guides de soi-disant « bonnes pratiques »...

Toutes les plaintes patronales, politiques, préfectorales sont aujourd'hui relayées en interne pour faire pression sur les agents. Jamais le flicage et la volonté de reprise en main de l'Inspection du travail n'ont été aussi généralisés et violents depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ce gouvernement utilise la crise sanitaire comme cheval de Troie pour avoir la peau de l'indépendance de l'Inspection du travail et la réduire à un organisme croupion chargé de faire de l'accompagnement gouvernemental des entreprises, dans la continuité de l'activité économique à tout prix.

Au-delà de l'action de l'Inspection du travail, de nouvelles ordonnances attaquent une fois de plus les droits des travailleur.euses sur la durée du travail, les congés et jours fériés.



Le message est clair : c'est aux travailleur.euses de payer les conséquences sociales de la crise sanitaire.

Le monde d'après qui se profile sera encore plus violent pour les travailleur.euses si nous ne luttons pas pour inverser la tendance.

Si le ministère du travail a pour seul objectif la sauvegarde des profits, les agents de l'Inspection du travail, en continuant à exercer leur missions de sauvegarde de la santé et la sécurité des travailleur.es, n'entendent pas se laisser instrumentaliser ni céder aux pressions patronales ou politiques.

Nous appelons d'ores et déjà l'ensemble du monde du travail à se mobiliser contre cette nouvelle attaque portée à l'indépendance de l'Inspection du travail au service des salarié.es.

Ce ne sont pas les agents de l'inspection du travail qui doivent être sanctionnés. Mais le capitalisme et ses gouvernements qui doivent rendre des comptes !

Un coup contre l'un.e d'entre nous est un coup contre nous tous.tes !

LA CNT